

OBSERVATIONS prononcées à la suite de la communication de M. Bernard Kerdelhué,
(séance du lundi 24 septembre 2007)

Pierre Bauchet : Votre constatation réprobatrice pour l'attitude de chercheurs qui ne font que ce qu'ils veulent est fondée. Dans de nombreux secteurs et probablement en médecine, l'éparpillement de la recherche est répandu et la responsabilité n'est pas seulement celle des chercheurs, mais aussi celle des patrons de recherches. Certains laissent s'étendre indûment le champ de leurs laboratoires pour élargir leurs responsabilités. En outre, des directeurs d'administrations, dites actives, créent de nouveaux organismes de recherche qui font souvent double emploi avec d'autres organismes déjà existants, mais augmentent leur prestige. Enfin, l'influence des instances syndicales dans les nominations et l'avancement des chercheurs, influence qui ne répond pas toujours à des critères scientifiques et à laquelle les directeurs n'ont pas toujours manifesté une opposition ferme, a conduit à la création de groupes dispersés sans grande qualité scientifique.

À cela s'ajoute le grave problème du statut des chercheurs qui, par touches successives, ont été fonctionnarisés et bénéficient d'une inamovibilité indépendante de leur productivité. S'il est normal qu'un chercheur bénéficie de garanties nécessaires à la continuité de son travail, celles actuelles de son statut entraîne pour le moins une très grande dispersion des travaux de recherche.

*
* *

Bertrand Saint-Sernin : J'aurai trois questions purement factuelles à vous poser.

Combien y a-t-il de chercheurs en France dans le domaine biomédical ?

Quelle est leur formation et, plus particulièrement, quel est le pourcentage de médecins parmi eux ?

Pourquoi les facultés de médecine se sont-elles fermées progressivement, dans les années soixante-dix, aux facultés des sciences ? On a vu en effet les professeurs de physique, de chimie, de mathématique disparaître peu à peu des facultés de médecine pour céder la place à des médecins.

*
* *

André Vacheron : Comme l'a souligné Monsieur Bernard Kerdelhué, la recherche biomédicale française n'est plus performante. Jean Dausset est le dernier français à avoir reçu le prix Nobel de Médecine en 1980 alors qu'il y a eu 5 Nobel de Médecine en Allemagne depuis cette date.

La force de l'Amérique vient de ce que la recherche est étroitement liée aux Universités et à l'enseignement supérieur. Elle tient aussi à l'excellence des projets et des résultats examinés avec rigueur et exigence d'excellence.

La recherche française est pénalisée par la fonctionnarisation des chercheurs qui bloquent les postes dans les laboratoires pendant plusieurs décennies au détriment des jeunes post-doctorants souvent bien formés à l'étranger.

Ne pensez-vous pas que les chercheurs français ne sont pas suffisamment mobiles et pourraient tirer bénéfice des travaux effectués dans d'autres laboratoires nationaux ou européens avec mise en œuvre de projets communautaires ?

*
* *

Marcel Boiteux : Lorsque, dans la vie économique, on préserve la concurrence entre les firmes, on trouve que c'est bien. Lorsque, dans la recherche, on observe des redondances, on trouve que c'est mal. Pourtant, c'est la même chose. A condition de mettre en commun les moyens lourds, des redondances ne seraient-elles pas souhaitables pour mettre en concurrence les équipes de chercheurs ? Vous n'avez pas évoqué l'Institut Pasteur. Considérez-vous qu'il ne joue qu'un rôle secondaire dans le panorama que vous avez décrit ? Une des raisons pour laquelle la recherche française souffre beaucoup est qu'elle ne bénéficie plus de la priorité politique qu'elle avait autrefois. Il y a quarante ans, je présidais le Comité de la recherche scientifique et technique ; deux fois par an, M. Pompidou, lui-même et seul, me recevait longuement en tête à tête pour préparer le Comité interministériel qu'il devait présider le lendemain.

*
* *

Thierry de Montbrial : Votre diagnostic est fait. Il est sévère, mais juste. À présent que peut-on faire pour réformer ? Quelles sont les pistes qui permettraient de remédier aux dérives qui ont été dénoncées ?

*
* *

Emmanuel Le Roy Ladurie : Au Collège de France, l'Institut Pasteur nous apparaissait comme l'institution centrale.

Tout ne va pas non plus toujours bien aux États-Unis. On se plaignait, il n'y a pas si longtemps, dans *Newsweek* et *Time Magazine*, que trop de crédits de recherche allaient à l'entretien du gazon autour des centres de recherche.

*
* *

Réponses :

À Thierry de Montbrial : Nous sommes nombreux à savoir ce qu'il faut faire pour redresser la situation. La question n'est donc pas de savoir ce qu'il faut faire, mais de faire preuve de volonté politique. Or cette volonté politique n'existe pas en France. Le pouvoir

politique n'encadre pas suffisamment la recherche Elle a besoin d'un appui sans réserve du pouvoir politique.

J'étais une année au mois de novembre aux États-Unis, au moment où le président américain devait signer le budget. Cette année-là, les collègues du laboratoire où je me trouvais se désolaient du refus de Ronald Reagan de signer le budget de la recherche. Le président était en effet en désaccord avec le budget qui, à ses yeux, ne présentait pas les lignes de force qu'il souhaitait en faveur de l'étude de certaines maladies émergentes. Mais, deux semaines plus tard, dans le même laboratoire, on a fait la fête car Ronald Reagan avait signé le budget que le directeur général des instituts nationaux de la santé avait immédiatement mis en conformité avec les vœux du pouvoir politique.

Il y a eu dans les années soixante, sous le général De Gaulle et sous George Pompidou une volonté politique affirmée de suivre la recherche. Mais les derniers présidents de la République ont donné l'impression de se désintéresser de la recherche.

Ces considérations valent également pour les instituts de la santé. Nous avons créé un institut, l'INSERM, Institut national de la santé et de la recherche médicale. Les Américains ont créé plusieurs instituts, un par pathologie, ce que nous n'avons pas fait. Pour chaque institut, il s'est généralement écoulé une période de cinq ans entre le moment où a émergé l'idée de créer un institut et le moment où il a été effectivement créé. Dans ce laps de temps, une commission d'enquête parlementaire a travaillé sur le projet et, dans le même temps, diverses enquêtes scientifiques ont été menées. Mais dans tous les cas, une fois qu'il a été jugé nécessaire de créer l'institut en question, on n'est pas revenu sur la décision. En outre, les missions de chaque institut n'ont jamais été changées.

À Pierre Bauchet : Je vous remercie de votre commentaire qui montre que ce problème n'est malheureusement pas nouveau. À vos remarques, je ne peux que répondre qu'il s'agit là encore d'une question de volonté politique. Le poids des syndicats est bien connu et on ne peut que s'émouvoir du fait que des élus syndicaux qui siègent dans des commissions pour défendre le personnel votent pour l'élection d'un directeur de laboratoire alors qu'ils n'ont pas la compétence pour le faire.

Les chercheurs ont été fonctionnarisés en 1984 sur le principe égalitariste qui voulait que les chercheurs puissent être « aussi bien » traités que les enseignants. Cela a été le point d'orgue d'un antagonisme- du type lutte des classes- entretenu depuis longtemps. Aux États-Unis, il n'y a pas de statut de chercheur à vie. Tout est universitaire et tout se fait sur contrat. Après avoir soutenu sa thèse, le jeune chercheur part dans un autre laboratoire pour y faire un stage postdoctoral où il est payé sous contrat – et non comme titulaire. Après ce stage, il change de laboratoire, passe généralement dans un autre État pour avoir un poste de professeur assistant – qui est le plus bas niveau de l'université...Ce poste sera en fait son premier poste stable.

À Bertrand Saint-Sernin : Il est assez difficile de répondre à la question de savoir quel est le nombre de chercheurs dans le domaine biomédical tant les organismes et les structures de recherche sont imbriqués :Il y a les chercheurs de l'Inserm (environ 3000, avec les ingénieurs qui effectuent souvent un vrai travail de recherche),du Département des sciences de la vie du CNRS qui s'occupent de biomédecine, de l'INRA, du CEA, des Ecoles Normales Supérieures, du Collège de France, de l'Ecole Pratique des Hautes Etudes, de l'institut Pasteur, les hospitalo-universitaires qui font de la recherche dans des pourcentages variés de leur temps les universitaires... On pourrait grosso modo estimer à plus de 10000 le nombre des chercheurs (avec peut être 50 % d'entres eux ayant une formation initiale de médecin) effectivement impliqués dans des recherches biomédicales en France.

Les formations initiales sont diverses, généralement faculté de médecine ou de pharmacie, écoles vétérinaires ou facultés des sciences. Les médecins, pharmaciens et vétérinaires sont maintenant aussi titulaires d'un diplôme de docteur d'université. Toutes ces formations initiales peuvent conduire aux plus hauts niveaux de la recherche...

Votre question sur la disparition, dans les années soixante-dix, des professeurs de physique, de chimie, de mathématique, des facultés de médecine est intéressante. Cela est dommageable. On peut penser, à priori, que des raisons politiques propres à cette période, ont fait que les facultés de médecine se sont fermées aux facultés des sciences.

À André Vacheron : L'absence de mobilité est due tout simplement au fait que les chercheurs Français sont très tôt « propriétaires » de leur poste et vont passer, pour la grande majorité d'entre eux, toute leur vie professionnelle dans leur premier laboratoire et souvent sur le même sujet de recherche... ! Ils ne sont pas attirés par un nouvel environnement. Les jeunes Américains ne sont pas plus vertueux que les Français. Mais, au bout de trois années de recherche sur un sujet de thèse, ils savent qu'ils ne pourront plus être payés dans leur premier laboratoire d'accueil et ils s'en vont pour trouver un autre laboratoire d'accueil et forcément un autre sujet de recherche... Le même phénomène se reproduit à l'issue du stage post-doctoral. En France, le fait d'être titulaire trop tôt d'un poste n'incite évidemment pas à le quitter et à aller voir ailleurs. Il est vrai que ceux qui font preuve de mobilité ont souvent une meilleure activité scientifique.

Mon opinion est partagée en ce qui concerne les projets communautaires. Dans un bon nombre de cas il s'agit d'associations de circonstance, destinées à obtenir des financements complémentaires, sur des projets qui ne sont pas vraiment novateurs.

À Marcel Boiteux : Je vous remercie de votre commentaire. Je suis d'accord avec vous pour reconnaître que la recherche Française manque cruellement, par rapport aux USA, d'un appui sans réserve du pouvoir politique. Au plan des redondances des sujets de recherche, je pense qu'une concurrence est nécessaire sur des thématiques majeures. Néanmoins, trop d'équipes Françaises se retrouvent souvent sur des sujets de recherche similaires.

Je n'ai volontairement pas évoqué l'Institut Pasteur, ni aucun des quelques autres centres d'excellence Français pour ne pas rentrer dans la polémique des classements qui sont régulièrement faits par des universités étrangères. J'ai voulu limiter ma communication à la comparaison globale des résultats de la France et des Etats-Unis.

À Emmanuel Le Roy Ladurie : Comme j'ai déjà eu l'occasion de le dire, le Collège de France et l'Institut Pasteur font évidemment parti des centres Français d'excellence et c'est volontairement que je me suis abstenu de parler de l'un ou l'autre centre ou de l'une ou l'autre université d'excellence de Paris ou de province.

En ce qui concerne les plaintes des universitaires Américains pour les crédits alloués à l'entretien du gazon autour des centres de recherche, je ne pense pas que ce soit une plainte générale. Je ne l'ai même personnellement jamais entendu. Les universitaires Américains sont très attachés à l'aspect extérieur (et aussi à l'aspect intérieur !) de leurs universités, mais ces dépenses d'environnement restent très faibles par rapport à l'ensemble du budget.

*
* *